



BSV JEVI

n°5 – 12 novembre 2020



A retenir

Charançon du figuier : ! surveillance lors des introductions de plants de figuiers

Pyrale du buis : vol important en fin de saison à Ajaccio

Charançon de l'agave : association avec un champignon créant une pourriture des plants

Charançon rouge du palmier : vol de fin de saison modéré mais dégât constaté sur d'autres espèces

Information réglementation vente de végétaux : arrêté du 4 septembre 2020

SOMMAIRE

Conditions climatiques

Platane

Pin

Figuier

Autres végétaux d'ornement

Palmier

Réglementation sur végétaux

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE :

FREDON Corse

Rédacteur : Catherine

GIGLEUX



FREDON
CORSE

Structures partenaires :

Ville d'Ajaccio, Fredon Corse

Aloes SA, observateurs

particuliers

Directeur de publication :

Jean François SAMMARCELLI

Président de la Chambre

d'Agriculture de Corse

15 Avenue Jean Zuccarelli

20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

[https://corse.chambres-](https://corse.chambres-agriculture.fr)

[agriculture.fr](https://corse.chambres-agriculture.fr)

Crédit photo :

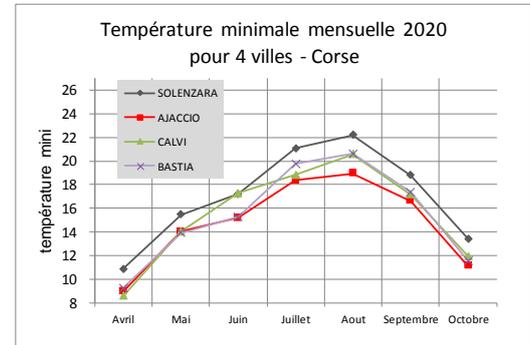
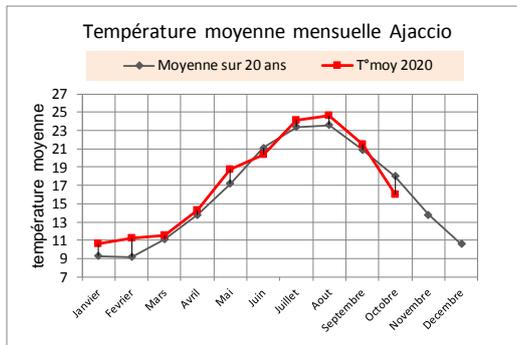
FREDON CORSE



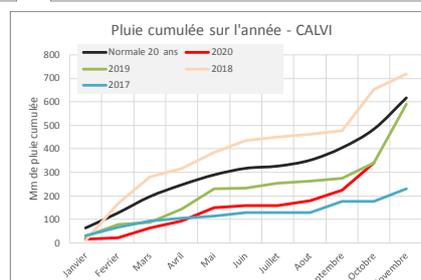
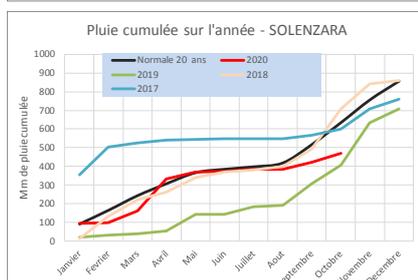
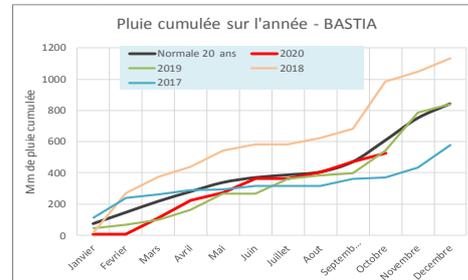
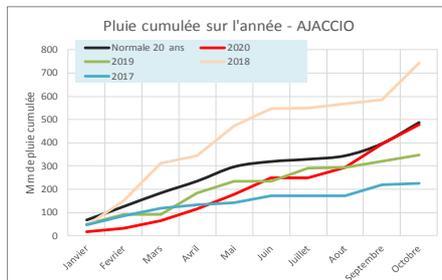
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité et par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO

CONDITIONS CLIMATIQUES

La température moyenne de l'été a été plus chaude que les normales pour les 4 sites analysés. Le mois de septembre est nettement **plus frais** avec notamment des températures minimales faibles, soit -2°C en dessous de la normale à Bastia. Les 4 villes côtières se différencient bien pour ce critère de température comme le décrit le graphe ci-dessous.



La pluviométrie des villes de Bastia et Ajaccio suivent leur référence sur 20 années, avec des précipitations plus tardives dans la saison pour Ajaccio.



Dans le cas de Solenzara et Calvi, le déficit annuel est proche de **150 mm de pluie**.

PLATANE

- Tigre du platane – *Corythucha ciliata*



Photo 1 : Tigres adultes sur le tronc du platane.

Biologie : Le tigre du platane est installé sur tous les alignements d'arbres, en plaine comme en altitude.

Les adultes hivernent sous les écorces ou rhytidomes.

Observations : La chute des feuilles du platane a commencé, mais les tigres adultes sont déjà à l'abri sous les écorces.

Évaluation du risque : Le risque lié à la présence des larves qui dégradent l'épidermes des feuilles est à présent nul.

Gestion du risque : La période est **favorable** pour intervenir avec des applications à base de produits de biocontrôle sur les troncs pour nettoyer les formes hivernantes et ce jusqu'à la fin de l'hiver.

PIN

- Chenille Processionnaire du pin – *Thaumetopoea pytiocampa*

Biologie :

Les papillons ont une activité nocturne. Les œufs sont déposés entre juillet et septembre sur les aiguilles de pin. Les jeunes chenilles se nourrissent des aiguilles de leur hôte et tissent leur nid pour y passer l'hiver. Elles quitteront ces nids à la fin de l'hiver sous forme de processions. Les femelles choisissent les arbres qui se détachent sur un fond clair, les pins abritant les nids sont donc en lisère ou en arbre isolé. Les pins sont affaiblis par la dégradation de leur aiguille.

Observations :

Le vol sur la ville d'Ajaccio avait été observé de fin août à fin octobre. Le suivi de l'installation des jeunes chenilles au sein des nids montre que ces sites d'hivernage sont stabilisés dès fin octobre.

Évaluation du risque :

Le risque est faible actuellement compte tenu du cycle de ce papillon.

Un seuil de **10 nids** par pin est considéré comme un niveau de population important dans les sites urbains.

Gestion du risque :

A ce stade la seule possibilité de contrôle de ce ravageur du pin consiste en la destruction mécanique des nids ponctuellement en prenant soin de se protéger du contact des poils urticants des chenilles.

En forêt l'activité nocturne des papillons coïncide avec celle des **chauves-souris** qui s'activent pour nourrir leur petit en début d'été. La Séroline commun et la Pipistrelle de Kuhl sont particulièrement actives durant le vol des papillons selon une étude de l'Inra en forêt. Les oiseaux sont aussi des prédateurs utiles.



Photo 2 : Mésange se nourrissant dans un nid de processionnaire (AGROBIOTECH – Robert Bigel)

FIGUIER

Charançon noir du figuier - *Aclees foveatus* Voss, 1932 * - Alerte !

Ce ravageur, originaire d'Asie, spécifique du genre *Ficus* est connu sur verger de figuiers en Italie. Courant 2019, un premier foyer a été trouvé sur l'Aire géographique AOP Figue de Solliès puis à Six fours les plages en janvier 2020. En Corse un figuier a été identifié atteint en plaine orientale en novembre 2019.

*Une étude taxonomique (04/2020) a fait évoluer l'identité des souches présentes en Italie et en France :
Ordre : **Coleoptera** Famille : **Curculionidae** Genre/Espèce : ***Aclees taiwanensis* Kôno , 1933**



Photo n°3 : Adulte du charançon du figuier (VEGETECH)

Biologie :

Ce petit coléoptère de 2 cm environ s'alimente en consommant des feuilles, des fruits et des bourgeons. Il utilise son rostre pour forer des cavités dans le collet des figuiers. La ponte peut être déposée également sur tronc ou charpentière. Le cycle de développement serait de trois mois avec deux cycles par an, les pics de vol seraient situés en début d'été et début d'automne. Ce charançon **vit caché avec une activité nocturne.**

Observations :

Les larves mesurant 2 cm de long consomment l'aubier et peuvent progressivement bloquer la circulation de la sève brute. Il en découle des affaiblissements progressifs des arbres, suivis de chlorose des feuilles, voir avortement des fruits. Les arbres peuvent dépérir.



Photo n°4 : dégâts au collet (Chambre d'Agriculture du Var)



Photo n°5 : Larve du charançon du figuier

Evaluation du risque :

Un premier foyer a été identifié hors verger de figuier professionnel en Corse. Il semble que ce charançon apprécie **les zones humides** au pied du figuier. Il s'agit d'un insecte non agrégatif et vivant en petite colonie. Le risque est cependant **moyen** en raison des **introductions possibles** de ce coléoptère via le commerce ou le transport de plants fruitiers.

AUTRES VÉGÉTAUX D'ORNEMENT

- **Pyrale du buis - *Cydalima perspectalis***



Photo n°6 : Papillon de la pyrale du buis-couleur blanche

La pyrale du buis occasionne de graves dégâts depuis 2018 sur les buis en pépinière, en espace vert comme en forêt. Les dégâts ont été importants en Corse sur les buis en espaces verts et de façon encore plus importantes dans les buxeraies naturelles en bord de rivière.

Biologie : Les chenilles de première génération, issues des stades hivernants réalisent les premiers dégâts avec un vol qui peut se prolonger jusqu'à fin juin. La seconde génération se développe en été.

En Corse nous avons pu observer 4 cycles en 2019. Ces papillons ont une activité nocturne et sont attirés par la lumière.

Observations : Un réseau de 3 sites de piégeage est suivi en milieu horticole par la Fredon, dans le cadre du programme **européen ALIEM** piloté par l’OEC. Les chenilles ont été assez peu actives au cours de ce printemps sur les 3 sites après une forte expression de dégâts durant l’année 2019.

Site 1 : A **San Giuliano**, les buis ont pu profiter de bonnes conditions de pousse avec une intervention en été (flèche verte) qui a bloqué un début de dégât sur jeune pousse. Depuis début octobre les captures de la pyrale opaline ou pyrale du houblon sont très importantes alors que la pyrale est absente depuis la semaine 43.

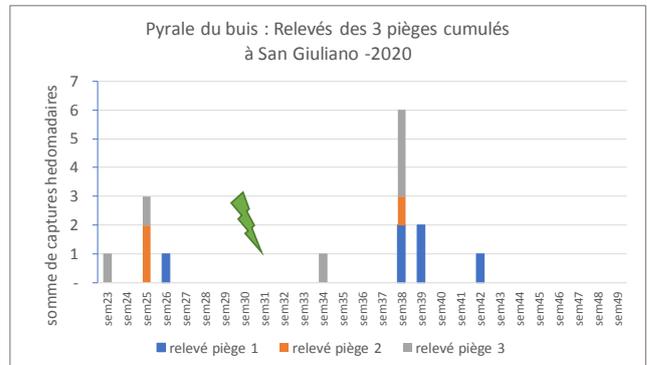


Figure 1 : Réseau de piégeage de la pyrale du buis -Plaine orientale

Site 2 : Sur le site du **Jardin des Milelli** à Ajaccio, les **captures augmentent en fin de saison** pour finalement dépasser de plus d’un tiers les captures de pyrale réalisées en 2019. Les chenilles sont bien visibles depuis fin octobre. Le buis avait maintenu sa croissance sur une partie du buisson, malgré les gros dégâts de 2019, sans intervention particulière. Le site étant très diversifié avec une faune riche.

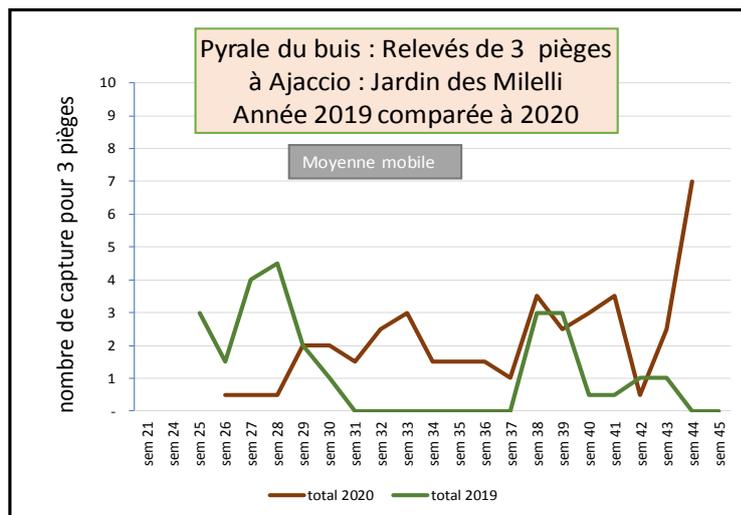


Photo n°7 : Reprise de la pousse du buis Ajaccio 28-10-20

Figure 2 : Réseau de piégeage de la pyrale du buis à Ajaccio-comparaison 2019 à 2020

Site 3 : Le troisième dispositif est installé dans un camping en bordure de la **rivière Asco**. Les buis ont été ravagés par la pyrale dès 2018 le long de cette rivière. Sur ce site, une protection ciblée avec un produit de biocontrôle a permis de sauver ce patrimoine naturel. Un **pic d’automne** est bien visible début octobre.

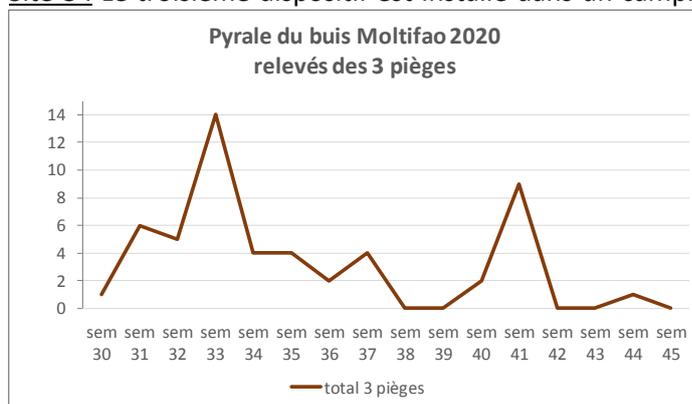


Figure n°3 : Courbe de capture de la pyrale du buis pour 3 pièges – Moltifao 2020

Evaluation du risque : On assiste à une reprise tardive des vols de la pyrale pour 1 site sur 3. Le risque est donc **élevé** de voir une dernière génération hivernante s’installer dans les buissons.

Gestion du risque : Le suivi du vol de la pyrale

du buis nécessite une surveillance accrue afin de limiter la dernière génération qui va hiverner au sein des buissons.

Charançon de l'agave – *Scyphorus acupunctatus*

Originaire d'Amérique centrale, ce coléoptère s'attaque aux plantes de la famille des Agavacées.

Le charançon de l'agave présente un large spectre de plantes hôtes comme l'Agave *sisalana*, le Yucca, le Cordyline, le Dracaena, le Dasylirion. Il affectionne les lieux arides et chauds.



Photo n°8 : dégâts sur agaves dus au charançon de *Scyphorus acupunctatus* -Sainte Lucie de Porto Vecchio

Observations : Ce charançon est à présent actif sur tout le littoral corse.

Évaluation du risque : Le risque est élevé pour toutes plantes de la famille des agaves. De plus ce coléoptère s'accompagne d'un champignon qui provoque la pourriture de la plante infectée en premier lieu par ce charançon mais qui va ensuite pourrir.

Gestion du risque : La surveillance des agaves qui flétrissent est un signe possible de la présence du charançon dont les morsures provoquent une pourriture des tissus. Le sol lui-même sera infecté par ce champignon, il faut donc bien nettoyer le site avant de replanter.

PALMIER

• Charançon rouge du palmier – *Rhynchophorus ferrugineus*

La lutte contre ce ravageur est réglementée. Voir BSV JEVI 2020-02.

Ce charançon s'attaque en priorité au palmier de type *Phoenix canariensis*. Lorsque cette population de palmier diminue, le CRP peut se reporter sur d'autres palmiers comme le *Washingtonia* (signalement sur la plaine de Péri) mais aussi sur le *Chamaerops humilis* et le *Trachycarpus*.



Photos 9-10-11 : Autres palmiers atteints par le CRP : *Chamaerops humilis* -*Trachycarpus* -*Washingtonia* -Ajaccio 2019

Nous avons signalé en 2019 le fait que le CRP puisse s'attaquer également au strelitzia (voir BSV 05-2019 : <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/BSV-JEVI-no5-23-septembre-2019>)

En ce début d'automne des signalements de dégâts sur strelitzia sont rapportés dans la région sud-ouest de la Corse.



Photo 12 : Bases de tiges du strelitzia rongées par le charançon rouge du palmier



Observations : Le suivi du vol du CRP se poursuit en 2020 sur le site de Cargèse (2A), en plaine orientale au pont de Bravone (2B), ainsi que dans le cadre du réseau de piégeage mis en place par la commune d'Ajaccio sur tout son territoire depuis 2017. La même phéromone de M2i est utilisée sur tous les sites.

A **Cargèse (2A)**, le niveau de captures des CRP est plus faible qu'en 2019. La proportion de charançon femelle est importante notamment au moment des pics de vol.

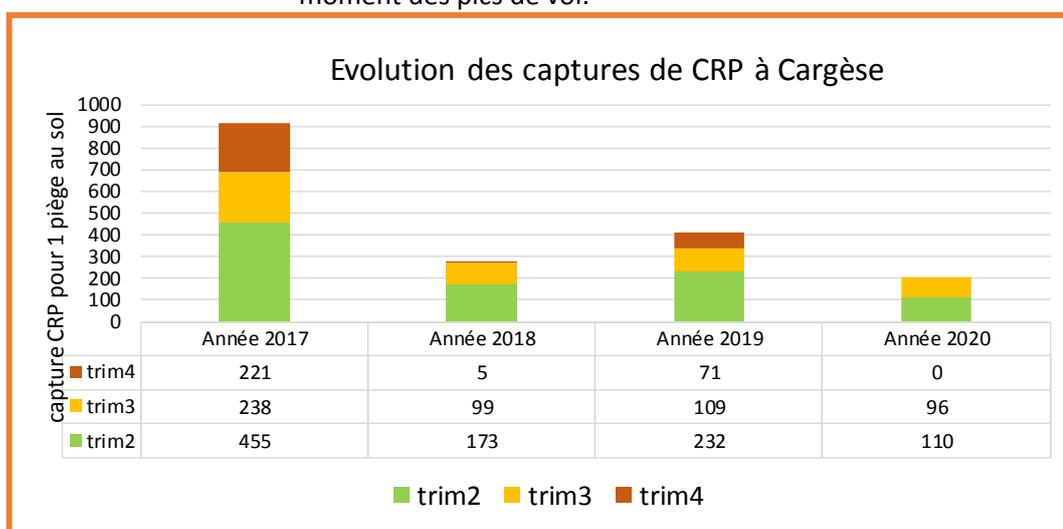


Figure 4 : Capture des CRP à Cargèse sur 4 ans



Photo 23 : Piège à CRP suspendu type capricorne

A **Bravone /Aléria (2B)**, les pièges sont installés depuis début juin pour vérifier la présence du CRP dans ce secteur touché par le charançon rouge du palmier depuis 2008 soit depuis bien plus longtemps que sur la côte ouest touchée en 2014. Sans aucun palmier repéré dans un rayon de 3 km au moins, le niveau de capture n'est pas négligeable.

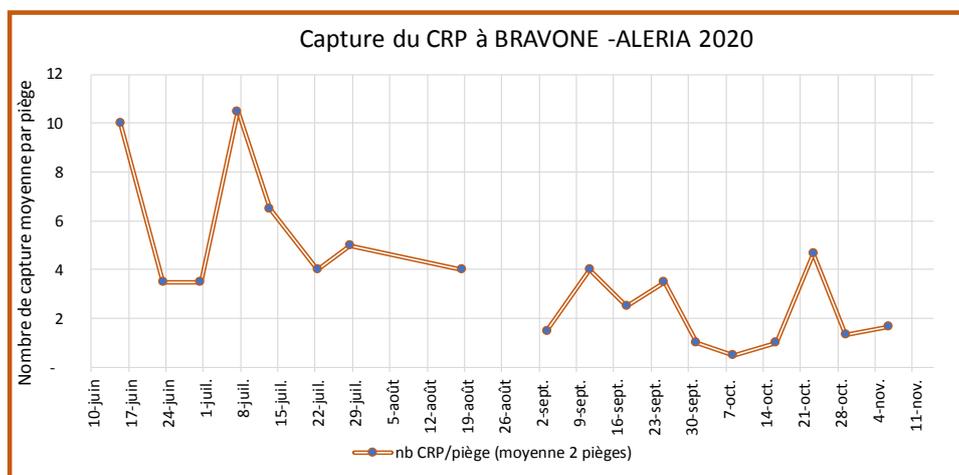


Figure 5 : Capture des CRP à Bravone en 2020 -

A **Ajaccio**, 205 pièges sont répartis sur toute la ville selon des regroupements de 10 spots afin de mieux repérer les secteurs de contamination et de faciliter les relevés bi mensuels.

La tendance du niveau de capture de CRP par piège est donnée par les couleurs :

en rouge = captures élevées - en orange = captures moyennes - en vert = capture faible

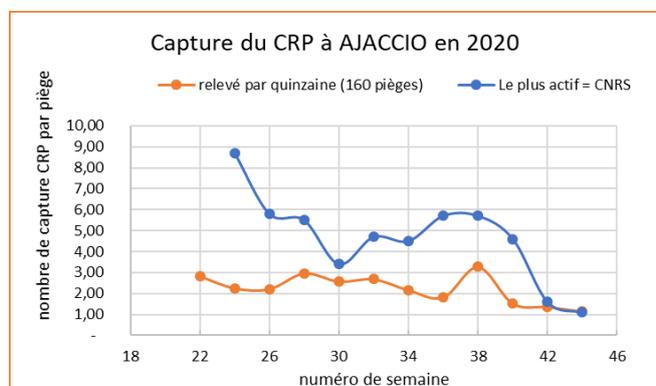
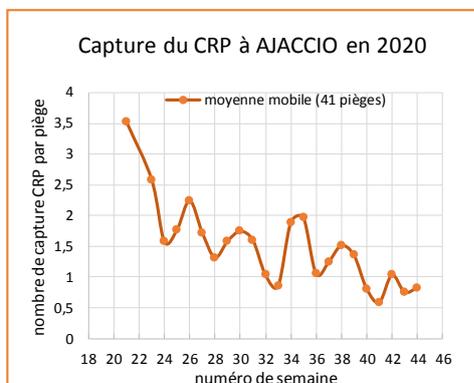
Le nombre de capture cumulée entre 2 dates à définir n'est pas lisible sur le schéma suivant.



Figure 6 : Réseau de capture des CRP à Ajaccio avec relevé de septembre à fin octobre 2020

Les captures semblent plus importantes sur la périphérie de la ville.

Les pièges sont relevés toutes les semaines pour 5 spots (Chapelles de grecs-Palatinu-Pietralba-Confina - Aspretto). Les captures sont en nette baisse sur ces deux derniers mois.



Figures 7-8 : suivi des captures du charançon rouge du palmier Ajaccio 2020

Sur les 16 autres spots de 10 pièges, les relevés se font tous les 15 jours.

Cela permet de lisser un peu plus la courbe. Le pic de fin de saison culmine à 3 captures en moyenne par piège. Le spot le plus actif aux Sanguinaires atteint le seuil de 6 captures par quinzaine.

La comparaison des captures cumulées pour les 3 dernières années demande des explications concernant l'installation des pièges.

En 2018 les 180 pièges sont pour 80% d'entre eux installés dès le printemps.

En 2019 seulement un tiers a pu être équipé dès le printemps et le reste au cours de l'été.

En 2020, tous les pièges sont installés dès février mais la première période de confinement n'a pas pu être suivie.

On notera que les pentes des courbes des campagnes 2019 et 2020 se ressemblent avec des captures tardives beaucoup moins importantes.

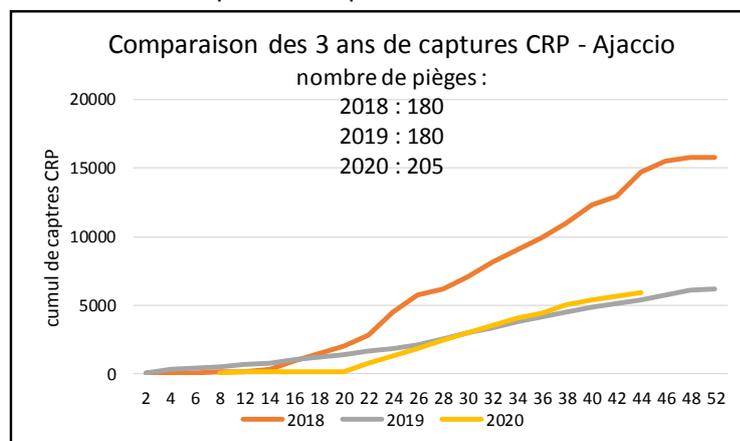


Figure 9 : Comparaison des captures cumulées pour 3 années

L'année 2018 a été particulièrement chaude sur l'ensemble de la saison.

Les températures 2020 plus fraîches que la normale à Ajaccio avec moins 2°C pour les minimales et moins 2.35°C pour les maximales, ont dû limiter le déplacement des charançons.

Évaluation du risque : Les captures de CRP diminuent mais le risque **reste moyen** car l'activité des charançons et de leurs larves est toujours un danger pour le cœur des palmiers, tant que le climat reste doux.

Gestion du risque : La surveillance des palmiers est nécessaire dans les foyers mais également dans toutes les communes contaminées.

Actuellement 2 produits de biocontrôle sont homologués pour la lutte contre le CRP ainsi qu'une méthode par injection dans le stipe. Dans une démarche de lutte intégrée, le piégeage massif permet de capturer les charançons dans un large rayon et permet de mieux situer les périodes à risque.

Les autres espèces que le *Phoenix canariensis* doivent être surveillées attentivement, le charançon va se reporter sur d'autres palmiers comme le Washingtonia, et sur d'autres espèces comme les Strelitzia.

POINT RÉGLEMENTATION DESTINÉ AUX VENDEURS DE VÉGÉTAUX

Un arrêté est paru le 12 septembre 2020 concernant la vente de certains végétaux potentiellement nocifs : « Arrêté du 4 septembre 2020 relatif à l'information préalable devant être délivrée aux acquéreurs de végétaux susceptibles de porter atteinte à la santé humaine » ([JORF n°0223 du 12 septembre 2020](#)).

Les distributeurs ou vendeurs de végétaux doivent informer les acquéreurs de certains végétaux de possibles risques pour la santé. Cette information doit être délivrée préalablement à la vente, qu'il s'agisse d'une vente au détail, d'une vente à distance, d'un achat public ou d'une prestation de services ».

Le document officiel présente les quatre listes de végétaux concernés par ces risques :

- 1° Liste des espèces pouvant être toxique par ingestion.
- 2° Liste des espèces pouvant entraîner une allergie respiratoire par le pollen.
- 3° Liste des espèces pouvant entraîner des réactions cutanéomuqueuses.
- 4° Liste des espèces pouvant entraîner une réaction cutanée anormale en cas de contact avec la peau et d'exposition au soleil (phytophotodermatose).

Pour chacun de ces cas, une information pratique est proposée à destination de l'acheteur.

En partenariat avec l'ARS, la FREDON a réalisé en 2020 un **outil de cartographie** des plantes allergènes et toxiques dans les écoles, accompagné de supports d'informations visuelles. Cet outil a été testé sur une dizaine d'écoles et peut être appliqué à tous les lieux accueillant du public (écoles – hôpitaux -centre d'accueil – camping -etc...)

	Vendredi 13 novembre	Samedi 14 novembre	Dimanche 15 novembre	Lundi 16 novembre	Mardi 17 novembre	Mercredi 18 novembre	Jeudi 19 novembre
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Quelques nuages sur la côte orientale	Temps ensoleillé		Nuageux mais sec	Temps généralement ensoleillé.		Vent assez fort, dans le Cap Corse.

Pour le mardi 17 novembre, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5. Pour la période du mercredi 18 novembre au jeudi 19 novembre, l'indice de confiance de la prévision est de 2 sur 5.

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - Les macro-organismes ;
 - Et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures. Cette liste est périodiquement mise à jour.
<https://ecophytopic.fr/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.